

LES EPREUVES

Deuxième degré

(Admission à partir de 15 mois)

3 essais possibles sur chaque exercice – Disqualification après le 3ièm essai non réussi ou un exercice à zéro point - Lobéissance au sol est non éliminatoire.

Cotation des exercices :

Exercice 1 :	La nage à distance	50 points
Exercice 2 :	Obéissance au sol	50 points
Exercice 3 :	Le mannequin	50 points
Exercice 4 :	Nageur en difficulté	50 points

Cotation maximale : 200 points

Exercice 1 – La nage à distance - Suivi bateau (600 mètres) – 50 points.

Le chien et le CC se trouvent dans une barque. Sur SA le chien doit sauter à l'eau (Mise à l'eau permise) – Le canot avec le CC parcourt une distance de 600 mètres. Le chien doit suivre le canot directement et calmement. Le CC peut encourager son chien par des SA ou des SV Le CC peut également se mettre debout dans le canot.

Après avoir parcouru la distance, le chien est récupéré dans le canot et ramené à la berge.

Sont pénalisables :

- Le chien qui ne saute pas de lui-même à l'eau (ou une mise à l'eau est nécessaire)
- Le chien qui ne suit pas le canot.
- Le chien qui s'affole.
- Le chien qui montre des signes de fatigue excessifs.

Matériel requis pour l'exercice :

- 1 canot à moteur
- 2 bouées de balisage pour marquer la distance (600 m)
- 1 harnais

L'exercice nécessite la participation de :

- 1 conducteur
- 1 accompagnateur
- 1 juge de travail à l'eau
- 1 commissaire de plage

Exercice 2 – Travail au sol – Assis, Couché - (50 points)

*** Attention : un bateau circulant sur l'eau pourra distraire le chien ! ***

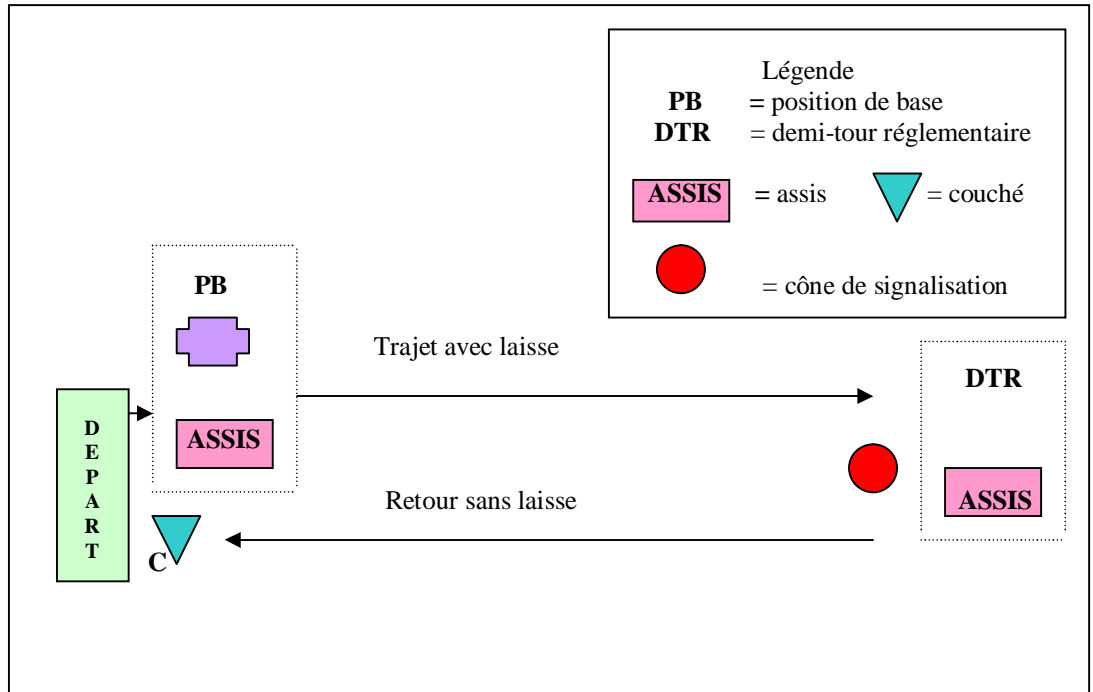
Conduite en laisse. (aller) Conduite sans laisse (retour)

Le CC se trouve avec son chien en PB devant le juge. Sur SA le chien doit se coucher. (Le fait de verser dans la position couchée n'est pas pénalisable) Sur SA le chien doit se remettre en position assise.

Sur SA, le CC repart avec son chien sur une distance de plus ou moins 20 mètres :

Le CC fait un demi-tour réglementaire avec son chien. Sur SA le chien se met assis. Le CC défait la laisse. Sur SA le CC revient avec son chien vers le juge. Le chien ne doit pas s'éloigner plus que 50 cm (avant – retrait – écart) Arrivé devant le juge, sur CC le chien doit se mettre en position couchée.

Sont pénalisables :	Le chien s'écartant de plus de 50 cm de son conducteur Le double commandement Le chien restant debout à l'arrêt Le chien qui tire sur la laisse en marchant (aller)
Matériel requis pour l'exercice :	1 cône signalétique pour déterminer la distance
L'exercice nécessite la participation de :	1 juge 1 commissaire de plage



Exercice 3 – Aller chercher un mannequin jeté d'un canot – 50 points.

Le chien se trouve en PB près du CC au bord de l'eau. Un canot embarque un mannequin et passe à 30 mètres parallèlement à la rive. Le mannequin est lancé à l'eau et sur SA du CC le chien doit partir aussitôt, nager vers le mannequin, le prendre dans la gueule (par le bras ou le poignet) et le ramener vers le CC. Il est toléré, que le chien lâche le mannequin dès qu'il a pied. Le canot attend la fin de l'exercice pour revenir à la berge.

Sont autorisés, les SA et SV pour :

- L'envoi
- Le rapport
- Le rappel
- La remise de l'objet

Sont pénalisables :

- Le chien qui ne ramène pas le mannequin..
- Le chien qui ne lâche pas le mannequin
- Le chien qui ne prend pas le bras ou le poignet
- Le chien qui ne rejoint pas le CC.

Matériel requis pour l'exercice :

- 1 cône signalétique pour déterminer la position du CC
- 1 bateau à moteur
- 1 harnais
- 1 mannequin

L'exercice nécessite la participation de : 1 conducteur

1 accompagnateur
1 juge de travail à l'eau
1 commissaire de plage

Exercice 4 – Aller chercher un nageur en difficulté – 50 points.

Une personne se laisse tomber à l'eau à 30 mètres de la berge, tandis que le bateau continue sa route. La personne simule un nageur affolé et appelle au secours. Le CC se trouve au bord de l'eau avec son chien en PB. Sur SA du CC, le chien nage vers la personne à l'eau. Le chien ramène la personne vers la rive, dès que celle-ci peut s'agripper à son harnais. La personne lâche le harnais dès que le chien à pied. Le chien retourne chez le CC.

Sont autorisés, les SA et SV pour :

- L'envoi
- Le rapport
- Le rappel

Sont pénalisables :

Le chien qui ne ramène pas le nageur
Le chien qui ne s'approche pas du naufragé (Celui-ci ne doit pas se déplacer pour atteindre le harnais)
Le chien qui ne rejoint pas le CC.

Matériel requis pour l'exercice :

1 cône signalétique pour déterminer la position du CC
1 bateau à moteur
1 harnais

L'exercice nécessite la participation de :

1 conducteur de canot
1 plongeur
1 juge de travail à l'eau
1 commissaire de plage